

**Sujet :** [INTERNET] AVIS d'enquête publique pour l'autorisation d'exploitation d'une carrière sur les communes de LANOUAILLE, et de DUSSAC

**De :** xavdordogne@riseup.net

**Date :** 04/04/2023 22:56

**Pour :** pref-ep2023-lanouaille-dussac@dordogne.gouv.fr

A l'attention de Monsieur M. Bernard TILEVITCH, Commissaire enquêteur.

Monsieur,

Concernant ce projet d'une nouvelle carrière, je vous fait part de ma réflexion par les points suivants ;

1 - Une enquête publique portant sur un projet aussi conséquent et dont on ne laisse à la population ( très peu informée au demeurant ) qu'une durée d'un mois pour pourvoir se prononcer dénote un certain mépris envers les populations directement impactées par ce genre d'activité. Aucune communication n'est faite auprès de la population locale, ce qui constitue de-facto une hérésie démocratique.

2 - Les besoins en ce type de matière première dans ce secteur géographique nous obligent-ils à l'ouverture d'une telle exploitation ? Je cite : « Le rythme d'exploitation a conduit à une consommation plus rapide des réserves que prévu initialement. » En d'autres termes il est donc logique de créer une nouvelle carrière bien plus ambitieuse en terme de surface, pour palier à ces différent aléas... Il n'y a plus qu'à espérer que sa gestion n'en soit que meilleur, aux vues de son impact environnemental !

3 - Impacts environnementaux plus que délétères :

- \* Du fait de la présence d'une zone humide
- \* Du fait de la présence d'un court d'eau
- \* Atteinte à tous les niveaux de la biodiversité
- \* Abattage des arbres qui contribuent pourtant au maintien du bio-climatisme.
- \* Dégradation du paysage pour les générations futures sans retour possible quelques soient les mesures dites compensatoires

4 - Nuisances sonores, et autres occasionnées par ce type d'activité. Avec notamment le convoiement par camion de toute cette matière.

En conclusion, compte tenu de ces quelques points évoqués, non exhaustifs, de la situation actuelle du climat au niveau planétaire, de la perte vertigineuse de la biodiversité, et du risque qu'encourt l'humanité, l'avis d'un humain censé, en 2023, ne peut être que défavorable à ce type de projet.

Je vous remercie de votre attention et de votre intérêt quant à ce courriel.

Bien à vous,

Xavier DHENNIN